



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

PROJAGRI

Plan d'épandage

Vous êtes

Un agriculteur :

- dont l'activité d'élevage relève de la réglementation ICPE
- engagé dans une opération collective de mises aux normes des bâtiments d'élevage financée par le PMBE

Vous souhaitez

- Etre en règle et connaître l'aptitude à l'épandre de ses sols : savoir où, combien et quand épandre vos effluents

Nous vous proposons

- 1 visite de terrain pour recueillir les données nécessaires (caractéristiques bâtiments, zones de stockage, cheptel) + tour de vos îlots avec des sondages à la tarière
- Edition du document réglementaire avec des conseils agronomiques :
 - caractérisation du parcellaire
 - cartographie de l'aptitude des sols à l'épandage
 - description de l'élevage et des effluents organiques produits
 - définition des modalités d'épandage : période, dose...

Notre expérience / nos références

- Compétences techniques transversales autour de l'agronomie, de l'élevage et de l'environnement
- Expertise de terrain

Nous vous apportons

- Assurance de respecter les normes en matière d'épandage
- Outil d'appui pour gérer la fertilisation, associant optimisation agronomique et préservation de l'environnement

LES+

- Document réglementaire avec des conseils agronomiques
- Echange sur vos pratiques lors de la visite de terrain
- Utilisation de Mes P@rcelles, outil d'enregistrement de vos données (plan de fumure, dossier PAC...)

Prix de la prestation

- Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Votre contact personnel

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre d'Agriculture
du Jura
455 rue Colonel de Casteljaud
BP 40417
39016 LONS-LE-SAUNIER CEDEX
Tél. : 03 84 35 14 14
Fax : 03 84 24 82 15